



Bureau de dépôt : 7800 ATH

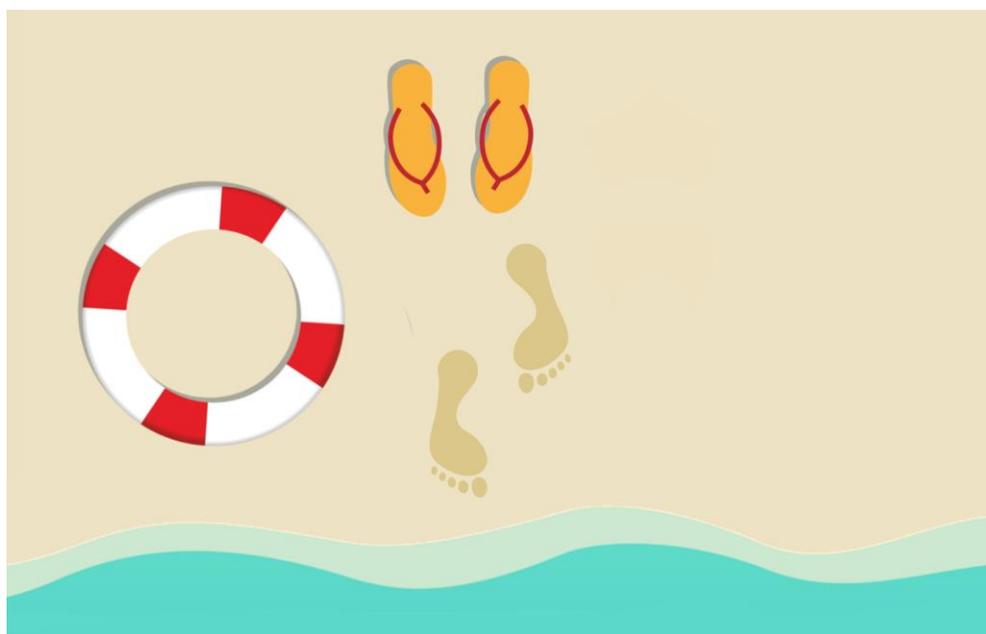
N° d'agrément : P605176



Siège social : rue des Frères Descamps 18
B-7800 ATH (Belgique)

Union Touristique
LES AMIS DE LA NATURE
D'ATH – ASBL
Rue des Frères Descamps 18 – B-
7800 ATH

Juillet 2021



Editeur responsable : GUILMOT Jean-Marie ,
rue des Frères Descamps 18 – Ath

Comité et relations des Amis de la Nature d'Ath

Président : GUILMOT Jean-Marie
Rue Mazette 55 - ARBRE
E-mail : Jeanmarieguilmot2@gmail.com

Vice-Président :

Secrétaire : LACMAN Eric
Place 23 A – Villers Notre Dame
E-mail : secretaire@an-ath.be

Secrétaire-adjointe : Verduyckt Josiane
Clos du Masich, 33 - Ath
E-mail : josianeeverduyckt@gmail.com

Trésorier : HERPELINCK Victor
Rue de l'Abbaye 42 – ATH
E-mail : tresorier@an-ath.be
Téléphone : 0032.470.61.11.91

Trésorière-adjointe : LAEVENNS Francine
Chemin du Vieux Ath 23 - Ath
E-mail : laevensfrancine@gmail.com

Renseignements concernant la Maison Verte :

Permanence : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de
13h à 16 h - Téléphone : 068/28.09.09

E-mail : amisdelanature@an-ath.be (vous pouvez envoyer
un message pour laisser votre adresse mail)

Adresse : rue des Frères Descamps 18 – 7800 ATH

Compte bancaire : IBAN BE60 0001 1786 2070 –

BIC : BPOTBEB1 les Amis de la Nature d'Ath

Si vous désirez consulter nos activités :

SITE WEB : www.an-ath.be

<http://amisnatureath.blogspot.com>

REUNION DE COMITE

Le 2021 à 19h00

MASQUE OBLIGATOIRE

Nombre de personnes limité

- Maison verte -

ORDRE DU JOUR

Les maisons : situation actuelle

Activités passées

Activités futures

Divers



JEAN MARIE G

INFORMATIONS :

Chers membres,

Il est évident que les gestes barrières restent d'actualité !

Toutefois, pour venir nous rendre visite, nous vous demandons :

- De n'entrer qu'une personne à la fois dans le bureau (**MAX 3 personnes**). **S'il y a déjà 3 personnes dans le bureau, merci de patienter à l'extérieur de celui-ci.**
- De vous **désinfecter** les mains avant d'entrer et en sortant de celui-ci. (des points de désinfection sont à votre disposition)
- Le port du masque est **OBLIGATOIRE**.
- De respecter les distances avec le personnel présent.
- Le paiement par bancontact est conseillé.

Assemblée générale

Rapport moral du

Président

Bonsoir à toutes et tous amis de la nature d'Ath.

Je ne m'y attendais pas, mais alors vraiment pas et certainement que vous également à vivre une année 2020 aussi particulière.

Une semaine après l'assemblée générale de Mars 2020, une pandémie nous tombait dessus qui allait encore bouleverser notre vie.

En effet oubliés : les repas conviviaux, les week-ends entre amis, les voyages d'été, les grands voyages, les projets d'investissements dans nos deux maisons.

Une satisfaction les deux gîtes sont restés ouverts, malgré les risques (contrôle INAMI, Gouverneur, Bourgmestre, police,...). Le personnel a pu continuer à travailler (aucun licenciement ni chômage).

Dans le positif, Arthur est arrivé, une remplaçante a été engagée voilà des satisfactions importantes.

Je terminerai hélas par le départ inopiné de Miguel qui laisse au propre comme au figuré un vide immense.

Le Président

Appel à candidatures

1. Les membres du comité sont :

Président : GUILMOT Jean-Marie

Vice-Président :

Secrétaire : LACMAN Eric

Secrétaire adjoint : VERDUYCKT Josiane

Trésorier : HERPELINCK Victor

Trésorière-adjointe : LAEVENSFrancine

2. Les contrôleurs aux comptes : Gérard Blyau, Paule Scutenaire.

3. Les postes de responsables sont attribués aux membres qui prennent un ensemble d'activités en charge.

A l'heure actuelle nous avons :

- un responsable marche : Yves Duquesne
- un organisateur whist : Daniel Hanuise
- un organisateur Scrabble : Deleplanque Josée-Anne
- Un resp. promotion : Christian Faucon
- une responsable achats : Monique Trufin
- une responsable personnel : Josiane Verduyckt
- **un responsable site web :**
- un responsable technique : Philippe Verset
- un représentant UFAN : Victor Herpelinck
- un responsable touristique : Victor Herpelinck
- un responsable bar : Eloi Hars

Il manque encore un responsable site Web.

Randonnée d'été

Le dimanche 04 juillet 2021

Avant-midi : +/- 11 km.

Départ de la rando pédestre à l'église de Silly, place communale.

Remarque : parking conseillé près de l'école communale
Rue Saint Pierre 7830 SILLY,
La place étant indisponible pour cause de marché.

Par temps sec : apéro offert par les A.N.

Il n'est pas nécessaire de s'inscrire.

Guides du jour : Josiane : 0477.24.18.12
 Francine



Les randos du dimanche

Depuis le mois de juin, je vous propose des petites randonnées en mode douce le dimanche matin sans aller trop loin.

En juillet je vous propose deux dates :

Le dimanche 11 juillet

Rendez-vous : 09h00 place de REBAIX

Circuit : Rebaix – Isières – Lanquesaint – Rebaix - +/- 10 km.

Au retour l'apéro sera servi chez Nadine.

Le dimanche 18 juillet

Rendez-vous : 09h00 parking du Delhaize rue de l'Abbaye à Ath.

Circuit : Ath – Arbre Ponchau – Lanquesaint - +/- 10 km.

Au retour l'apéro sera servi sur le parking du Delhaize.

Guide de ces 2 demi-jours, Victor 0470.61.11.91 (nouveau numéro).

Il n'est pas nécessaire de réserver.

Dimanche 25 juillet

Ce dimanche de fin Juillet, je vous donne rendez-vous à l'église de Cambron St Vincent située place de la commune du même nom.

Départ 09h00 précise par des chemins de campagne pour un circuit 11.450 km en direction du village de Lombise en passant par le bois de la Provision et retour vers le point de départ.

Comme annoncé fin 2020, je souhaite faire exception à la tradition bien ancrée auprès des marcheurs AN qui est d'offrir l'apéritif.

Les marches d'avant-midi que je prévois de réaliser chaque fin de mois, sont toutes localisées à +/- 20 min en voiture de notre local d'Ath et j'ai estimé que ceux qui le désirent peuvent alors reprendre leur véhicule et revenir à la rue Des Frères Descamps prendre les rafraîchissements qu'ils souhaitent.

La différence principale est qu'ici les boissons seront payantes au prix traditionnel, l'idée derrière cette action étant d'apporter une modeste contribution à la caisse des AN qui, je pense que tout le monde en est conscient, a souffert et souffre encore.

Si à l'issue de ce premier exercice il apparaît que la majorité préfère conserver la tradition, il en sera alors tenu compte pour les marches suivantes.

Yves

ADEPS 2021 le 05 septembre

-Appel aux bénévoles-

Sauf retournement dramatique de situation, nous aurons cette année la possibilité de réaliser notre traditionnelle marche ADEPS de fin de ducasse et ce même si celle-ci risque encore de ne pas être celle à laquelle nous sommes habitués.

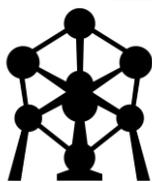
Ceci est donc le premier appel que nous lançons vers les bénévoles qui souhaitent consacrer un peu de leur temps libre en vue d'aider les Amis de la Nature à la réalisation de cette marche que nous espérons tous voir se dérouler dans les meilleures conditions.

Nous invitons les personnes intéressées à se manifester dès à présent auprès du bureau durant les heures d'ouverture ou en téléphonant au 068.28.09.09 ou encore, par mail à l'adresse amisdelanature@an-ath.be

Les règles sanitaires se sont assouplies dans ce domaine également mais étant donné qu'un dernier Codeco est encore planifié vers la mi-juillet nous communiquerons alors de manière plus précise dans le périodique du mois d'Août.

Nord de Bruxelles (2) :

Marché multiculturel, sites insolites et parc du Botanique



(Initiative de Michel Lesne)

Mercredi 28 juillet

(Inscription obligatoire avant le 20/07, 30 personnes maximum, PAF : 2.5€)

Programme :

- **09h08** : Départ d'Ath en train vers la gare de Bruxelles Nord (17€40 - + 65 ans 7.20€).
- **10h05** : Arrivée à la gare du Nord de Bruxelles (Hall principal). Visite du sous-sol rénové, en attendant d'autres promeneurs venus d'ailleurs.
- **10h30** : Départ du hall central vers la sortie place Quetlet et suivi du boulevard Albert II, de la plaine de jeu et du jardin de la Senne (partie 1). Sortie à gauche pour rejoindre la chaussée d'Anvers aux feux rouges.
- **11h00** : Début de la visite individuelle d'un vaste marché multiculturel (2x500m) sur tout le bout de la chaussée d'Anvers en direction du canal (masque obligatoire, attention aux sacs, GSM,...).
- **12h45** : Rendez-vous IMPERATIF au coin de la rue de l'éclusier Cogge et du 365 de la chaussée d'Anvers. Continuation vers le jardin de la Senne (partie 2).
- **13h00** : Pique-nique/apéro pour tout le monde dans le jardin.
- **14h00** : Continuation de la promenade vers la place Liedts, puis la rue de Brabant : visite libre individuelle de 45 minutes.
- **15h15** : Rendez-vous de tout le groupe au coin de la rue Brabant et de la rue... continuation de la promenade, traversée d'un parc public, (marches ! ou plan incliné), sortie rue Royale, continuation vers le Botanique, en passant devant l'église Royale Ste Marie. Entrée dans le parc du jardin botanique par le haut.
- **16h00** : Découverte commentée du parc en descente progressive, repos sur les bancs, goûter, papotages conviviaux,...

- **17h30** : Sortie du parc par le bas et parcours vers la gare du Nord, première entrée rue d'Aerschoot.
- **18h01** : Train retour vers Ath.

Variantes : rester rue Neuve, à **City 2** (restos rapides au-1, **Inno**, Lunch Garden 3e étage, **Place de Brouckère** : restos grills... 1 train par heure vers Ath.

Circuits éphémères 6e édition

Les vacances d'été sont maintenant devant nous mais, la situation n'étant pas encore revenue à la normale, ce serait dommage d'arrêter un exercice qui rencontre de plus en plus de succès.

Cette fois, j'ai choisi de vous faire parcourir cette belle région de Frasnes-Lez-Anvaing où à partir de Grandrieu, je vous envoie d'une part vers St Sauveur et d'autre part vers Oeudeghien.

Cette fois, ce seront à nouveau trois circuits respectivement de 7.500 km, 10 km et 10.300 km du **03 au 25 juillet** avec comme point de départ la jonction des **Rue Bleurieu et Hameau Grandrieu** face à la **salle polyvalente**.

Le premier circuit se dirigera vers le lieu-dit « Beau Site » en passant par le Bois de Leuze.

Le second, ira lui vers Oeudeghien où vous pourrez y découvrir les petits chemins de cette commune assez rurale et fort étendue.

La troisième boucle, la plus courte, empruntera également les bois de Leuze, d'Antoing pour revenir ensuite vers Grandrieu.

Comme d'habitude, les plans au format pdf ainsi que les traces GPX seront disponibles sur soit :

- Le site de l'UFAN.
- En contactant les Amis de la Nature d'Ath au 068.28.09.09 durant les heures de bureau ou par mail à l'adresse amisdelanature@an-ath.be

- En surfant sur la page Facebook des Amis de la Nature d'Ath <https://www.facebook.com/ANAth01> où vous trouverez un lien vous permettant de les télécharger.

Comme d'habitude, restez bien sur les chemins, tenez les chiens en laisse, respectez l'environnement en n'abandonnant pas vos déchets et enfin, continuez de respecter les règles sanitaires en vigueur ainsi que le voisinage en étant attentif à votre stationnement.

L'équipe éphémère (Yves, André, Victor, Sylvain/Carine, Thierry et ses gazelles), espère que vous répondrez nombreux à cette invitation et que vous prendrez plaisir à parcourir ces différents circuits.

Pour autant que ce soit nécessaire de le rappeler, vous continuez à parcourir ces circuits sous votre propre responsabilité et donc, celle des Amis de la Nature d'Ath ne pourra en aucun cas être évoquée. Seuls les affiliés à la FFBMP restent couverts par l'assurance traditionnelle.

Profitez bien, bonne marche et... prenez soin de vous !!



Yves

			3				9	2
8		9	2				4	3
		1				8	3	
3								
		8				4		
1					2			
		2					6	

Le samedi 24 juillet 2021



Au Relais du Fayt à Grandglise

BARBECUE !

Programme :

13h30 : Accueil.

14h00: - Tournoi de pétanque et/ou tournoi de Whist.

14h00 : - RANDO boisée – en boucle – de +/- 10 km (en groupe) au départ du « Relais du Fayt » à 7973 GRANDGLISE, rue Sablière, 12.

Guide : André : 068/449096

(Allure : +/- 5 km/h ou en fonction du groupe. Durée de 14h00 à 16h30. Possibilité de réduire la distance à la demande.)

Dans l'après-midi : pour ceux qui ne jouent pas, préparation des accompagnements du soir (salade, pdt,...).

Il serait agréable qu'un maximum de personnes apportent un accompagnement de son choix – dans ce cas prévenir le secrétariat au 068.28.09.09, pour la bonne organisation du repas.

17h30 : Apéritif et ses amuse-gueules.

18h00 : Les braises seront chaudes, chacun pourra faire cuire sa viande et entamer le repas.

ATTENTION : chacun apporte sa viande.

Fin de soirée : café – dessert.

Si vous désirez préparer des accompagnements faites vous connaître aux Amis de la Nature avant le 19 juillet.

PRIX : membres 10 € - non-membres : 12 €

Comprenant : l'apéritif, les accompagnements, le charbon de bois, le café et le dessert.

Attention : paiement sur place UNIQUEMENT

Inscriptions :

L'inscription est obligatoire et le nombre de participants sera limité à ce qui sera permis en extérieur à cette date.

A ce jour, seuls les 50 premiers inscrits seront pris en considération.

Pour s'inscrire : au choix – passer à la « Maison Verte » ou téléphoner au 068.28.09.09 aux heures de bureau – ou envoyer un mail à amisdelanature@an-ath.be

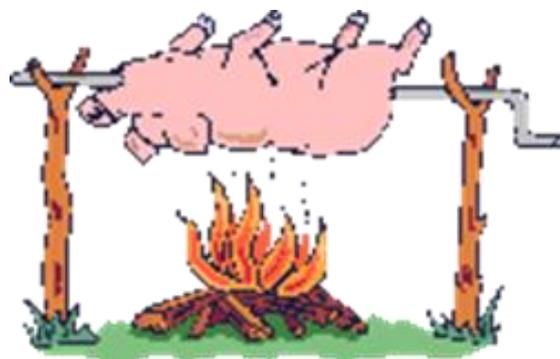
Samedi 28 août 2021

Invitation au traditionnel

COCHON A LA BROCHE

MENU

17h00 : Apéritif et ses amuses-gueules
Suivi du « Cochon à la broche »
Pommes de terre et accompagnements
Dessert
Café



PRIX

Membres : 18€ - Non-membres : 20€

ATTENTION : nombre limité à 90 personnes.

Au sortir de cette situation difficile que nous venons de vivre, l'occasion est maintenant venue de nous retrouver et même si les comportements responsables restent logiquement d'application, la convivialité sera malgré tout au rendez-vous.

Gardez néanmoins en tête que nous restons attentifs aux directives officielles et adapterons la situation en conséquence.

Marche à suivre :

- 1 vous inscrire en téléphonant (068.28.09.09) ou en envoyant un mail à la Maison Verte (amisdelanature@an-ath.be)
- 2 payer sur le compte **BE74 0004 4943 0807** de **Thierry Vanoverskelds** au plus tard le 15 Août.

La réservation ne sera effective qu'après réception du paiement.

P.S. : une aide serait la bienvenue durant l'après-midi pour monter tables et bancs.



Programme des activités 2021.

2^e semestre.

Dates réservées dès à présent :

Samedi 24 juillet 2021 : après-midi récréative et barbecue à Grandglise.

Dimanche 25 juillet 2021 : marche d'avant-midi.

Samedi 14 août 2021 : cochon à la broche.

Dimanche 29 août 2021 : marche d'avant-midi.

Dimanche 05 septembre 2021 : marche ADEPS au départ de la « Maison Verte » à Ath.

Samedi 11 septembre 2021 : soirée Whist.

Dimanche 12 septembre 2021 : sortie journées du patrimoine en Wallonie.

Dimanche 19 septembre 2021 : sortie journées du patrimoine à Bruxelles.

Dimanche 26 septembre 2021 : marche d'avant-midi.

Samedi 02 octobre 2021 : soirée Whist.

Du 09 au 26 octobre 2021 : voyage en Indonésie.

Samedi 30 octobre 2021 : marche d'avant-midi.

Samedi 06 novembre 2021 : soirée Whist.

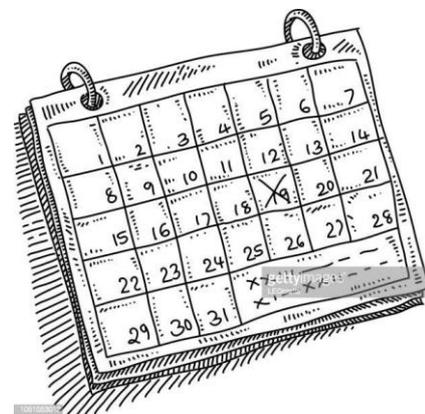
Jeudi 11 novembre 2021 : marche FFBMP. Marche des géants.

Dimanche 28 novembre 2021 : marche d'avant-midi.

04-05 décembre 2021 : voyage en car à Reims et ses environs.

Samedi 11 décembre 2021 : soirée Whist. C'est la saint Daniel.

Dimanche 19 décembre 2021 : marche ADEPS à Mainvault.



Vous êtes invité(e)s à transmettre vos propositions d'activités à la « Maison Verte ».

Le comité coordonnera les diverses demandes.

Au fur et à mesure que vos propositions arriveront le programme sera complété et paraîtra dans les prochains périodiques.

Voyage d'été 2021 : en Auvergne à Parent.

Postposé en 2022

J'ai été trop optimiste.

Je suis vacciné mais je dois garder le masque.

Je suis vacciné mais je dois respecter les distanciations.

Je suis vacciné mais je dois respecter les bulles sociales.

Je suis vacciné et rien n'a changé pour moi sauf la diminution du risque d'attraper le covid.

En France, les règles sont encore plus strictes qu'en Belgique et s'imposent comme chez nous à tous, vaccinés ou pas.

Toujours pas possible de réserver des visites pour des groupes.

A l'extérieur, la bulle de 6 est d'application jusqu'au 30 juin.

Dans l'hôtellerie, les repas sont servis dans les chambres.

A supposer que l'on puisse s'entasser à 50 dans un car à la mi-juin vacciné ou non, ce qui m'étonnerait, nous ne pourrions pas vivre une belle page ensemble ce qui fait d'ailleurs le succès de nos voyages.

Au rythme actuel des vaccinations le retour progressif vers une vie « normale » est envisagé vers mi-juillet, mi-août.

Vu ce qui précède j'ai décidé de postposer pour une deuxième fois le voyage à Parent. Cela me peine beaucoup mais je ne veux pas proposer un voyage triste et raté où chacun serait tenu de tourner en rond sans pouvoir contacter normalement ses amis et connaissances.

Le voyage d'été à Parent est donc postposé en 2022.

Tous les frais engendrés par le désistement sont pris en charge par les « Amis de la Nature ».

Dès maintenant vous pouvez :

Laisser les sommes déjà versées à présent pour le voyage 2022. Vous restez inscrit.

Demander d'être remboursé.

Tant qu'il y aura des places disponibles les personnes qui se font rembourser pourront se réinscrire pour 2022 quand elles le désirent. Aucune priorité ne sera accordée.

Victor

Voyage d'été 2022 : en Auvergne à Parent.

Du vendredi 10 au vendredi 17 juin 2022.

Du vendredi 17 au vendredi 24 juin 2022.

Du samedi 02 au samedi 09 juillet 2022.

Vous remarquerez que les dates ne sont pas habituelles. Le VVF avait déjà confirmé une réservation à Parent pour la semaine du samedi 25 juin 2022.

Le programme des visites et des randonnées reste inchangé.

Vous pouvez l'obtenir sur simple demande à notre secrétariat soit par :

- téléphone : 068/28.09.09
- mail : amisdelanature@an-ath.be.

Le prix +/- 620€ sera confirmé dans un prochain périodique dès que nous serons en possession de tous les nouveaux contrats.

Ce prix comprend :

- L'aller-retour en car.
- La demi-pension en chambre double.
- Toutes les excursions en car et visites programmées.
- Les randonnées pédestres programmées chaque jour.
- Les pourboires.

Pour s'inscrire :

- 1) Contacter le secrétariat et ne pas oublier de préciser la semaine désirée.
- 2) Verser un acompte de 200€ sur le compte des AN d'ATH.
- 3) Le 2^{ème} versement de 200€ se fera pour le 1^{er} avril 2022.
- 4) Le solde sera versé pour le 1^{er} juin 2022.

En attendant de se retrouver, je vous invite à faire attention à votre santé et à ne pas négliger les gestes barrières.

Désistements

L'annulation de son inscription au voyage entraîne les frais de désistement suivant:

Dès le 01/01/2022 : 50€

Dès le 15/03/2022: 150€

Dès le 01/05/2022 : 300€

Dès le 01/06/2022 : la totalité du séjour est due.

Toutes nos activités sont préparées comme en temps normal et reprises dans le périodique.

Comme les dispositions à prendre en matière sanitaire sont en constante évolution, nous faisons le point juste avant d'imprimer le périodique et précisons ce qui est supprimé ou reporté.

Nous tenons à ce que nos membres ne courent aucun risque.

Appel à candidat :

Les Amis de la nature d'Ath sont à la recherche d'une ou plusieurs personnes désireuses de gérer le site internet des AN d'Ath.

Si cela vous intéresse, vous pouvez nous contacter par mail : amisdelanature@an-ath.be ou par téléphone au 068/28.09.09

Les Amis de la Nature d'Ath.

Une habitude à prendre.

1- Aller sur internet – GOOGLE

2- Taper **UFAN** – (Union Francophone des Amis de la Nature).

3- Entrer dans le site.

4- Cliquer sur **Agenda**.

Dès lors, apparaît la liste de toutes les activités proposées par les Amis de la Nature de Bruxelles et de Wallonie.

5- Si vous allez sur bulletin d'information puis ATH, vous avez accès au périodique en ligne.

Si en bas de la page d'accueil, vous cliquez sur une section, puis sur agenda, vous verrez toutes les activités proposées par cette section

Voyage en Indonésie.

Du 09 au 25 octobre 2021.



Maintenu

Les billets d'avion et les prestations sur place sont réservés.

Malgré la situation sanitaire et son cortège de questionnements le voyage est sur les rails.

Déplacements

Le 09 octobre 2021 12h05 Vol Amsterdam – Yogyakarta via Soekarno (Jakarta).

Le 24 octobre 2021 20h15 Vol Denpasar (Bali) – Amsterdam via Soekarno (Jakarta).

Un car fera la navette d'Ath – Amsterdam (Schiphol).

A l'aller nous partirons à 06h00. Possibilité d'être hébergé à la « Maison Verte » sur demande à l'avance.

Au retour nous serons à Ath le 25 octobre vers 12h30.

A l'aller le car peut embarquer des candidats à Bruxelles à 07h00.

Inscriptions :

Nous continuons à prendre les inscriptions jusqu'au 1^e septembre sous réserve de places disponibles pour les vols.

Programme :

Le programme est à votre disposition à la « Maison Verte ». Vous pouvez l'y retirer ou par mail.

Prix : 2275€

Frais d'annulation:

Dès maintenant : 420€.

Dès le 07 juin : 920€.

Dès le 07 juillet : 1050€.

Dès le 17 Août : 1260€.

Dès le 01 septembre : 1500€

Dès le 10 septembre : 1800€

Dès le 24 septembre : 2275€

Etalement des paiements.

Les personnes déjà inscrites peuvent reprendre les paiements là où ils ont été arrêtés selon le tableau suivant.

Les nouveaux inscrits versent le total des montants prévus aux dates mentionnées.

A l'inscription : 150€

au 01.03.2021 : 500€

au 01.05.2021 : 500€

au 01.07.2021 : 500€

au 15.09.2021 : Le solde.



Administratif :

Il faut disposer d'un passeport valable jusqu'au 26 avril 2022.
Dès à présent je vous invite à vérifier si votre passeport est en ordre et à en faire parvenir une copie à la « Maison Verte » par dépôt sur place, par courrier ou par mail au plus tard pour le 01 Juin 2021.

Réunion préparatoire : ATTENTION CHANGEMENT D'HEURE

Une réunion préparatoire se tiendra à la « Maison Verte » à ATH le samedi 28 août 2021 à **14H00**.

Victor.

POUR NOS ACTIVITES
En cas de désistement :
60 jours et + : aucun frais
31 à 59 jours : 10 %
8 à 30 jours : 50 %
1 à 7 jours : 100 %

Pour les autres activités : 5 € à décompter du paiement
Sauf avis contraire



LA PATE LEVEE BONIFIEE : LE PAGNON

INGREDIENTS :

Pâte levée	Garniture
250 g de farine	Cassonade blonde
1 pincée de sel	5 à 6 noix de beurre sans sel
2 c. à s. de sucre fin	1 œuf
20 g de levure	1 c. à s. de lait ou crème fraîche
1 dl de lait	
1 c. à c. de cassonade	
1 œuf	
100 g de beurre sans sel	

PROCEDE :

- 1 Préparer le matériel et les ingrédients.
- 2 Préparer le mélange fermentant : dans un bol, émietter la levure, ajouter la cassonade et le lait tiède.
- 3 Dans un saladier, tamiser la farine, faire une fontaine, ajouter la pincée de sel et le sucre.
- 4 Casser l'œuf et le battre.
- 5 Dans la fontaine mettre :
 - l'œuf battu,
 - le beurre ramolli,
 - le mélange fermentant.
- 6 Pétrir la pâte.
- 7 Former une boule, laisser lever environ 20 minutes près d'une source de chaleur.
- 8 Pendant que la pâte lève :
Préparer la garniture :
 - cassonade + cuillère à soupe,
 - Casser l'œuf, ajouter le lait/crème → battre,
 - Les morceaux de beurre.

Graisser et enfariner la platine, préchauffer le four.
- 9 Réaliser le pagnon : façonner la pâte avec les mains sur la platine, former des petits trous avec un doigt, laisser lever +/- 15 min.
- 10 Dorer les bords.
- 11 Garnir la pâte avec la cassonade, le mélange œuf + lait ou crème et les noix de beurre.
- 12 Enfourner dans le four chaud.

COTISATIONS 2021

<u>Chef de Famille</u> :	20 €
<u>Cohabitant</u> :	10 €
<u>Junior</u> : jeunes de 15 à 20 ans	6,5 €
<u>Enfant</u> : enfants âgés jusque 14 ans	2 €

Paiement

Soit : Maison Verte, rue des Frères Descamps 18 à Ath ou sur le
Compte BE60 0001 1786 2070 (AN Ath, rue des Frères Descamps 18,
Ath, **n'oubliez pas d'ajouter les frais postaux (1,10€)**)

**Afin de pouvoir établir votre carte de membre complètement,
pouvez-vous communiquer votre date de naissance au
secrétariat.**

**Si vous êtes marcheur, le timbre assurance pour les marches
fédérales (F.F. B. M. P.) vous est distribué gratuitement et ce pour
les personnes actives soit aux organisations, soit en participant
aux marches. Vous devez en informer le secrétariat en précisant
votre date de naissance (indispensable pour ETHIAS).**

**→N'oubliez pas d'indiquer HT004 lorsque vous participez à une
marche.**

**VOTRE MUTUELLE VOUS REMBOURSE
VOTRE COTISATION. Renseignez-vous.**

NOS DEUX MAISONS :



LA MAISON VERTE

Rue des Frères Descamps 18

7800 ATH

Tél: 068/28.09.09

Capacité : 20 lits répartis en 6 chambres de 2 personnes et 2 chambres de 4 personnes

Et

LE RELAIS DU FAYT

Rue Sablière 12

7973 GRANDGLISE

Réservations : 068/28.09.09

Capacité : 24 lits répartis en 6
chambres de 4 personnes



Prix des nuitées :

Membre : 7,50 €

Non-membre : 10 €

Draps : 3 € pour le séjour

Groupe (à partir de 15 personnes) : 8,50 €

Maison complète (pour 24 h) :

Ath 165 €

Grandglise : 200 €

Draps : 45 €